

Les membres du groupe d'étude examinent activement tous les moyens de consultation possibles afin de comprendre parfaitement l'importance des problèmes inhérents à la pêche et d'explorer toutes les solutions permettant d'assurer à long terme la prospérité de ce secteur.

Il pourrait y avoir notamment un genre de comité consultatif où seraient représentées les cinq provinces de l'Est, comme l'a suggéré l'autre jour à la Chambre le député de South West Nova (M^{lle} Campbell).

Le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) s'est également trompé sur un autre point dont j'aimerais parler. Il s'est plaint avec beaucoup d'indignation que le groupe d'étude n'ait pas de

L'ajournement

coprésident représentant les pêcheurs. Il a cru, à tort, que M. Peter John Nicholson, un économiste qui a récemment démissionné de son poste de directeur dans une grande conserverie était un coprésident représentant les sociétés. Le groupe de travail n'a pas de coprésident. En outre, aucun de ses membres n'a été engagé pour défendre les intérêts d'un groupe particulier.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 10 h 23, la motion d'ajournement est adoptée d'office. La Chambre s'ajourne donc à 11 heures demain.

(A 10 h 23, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
